

Burundi : pour l'Eglise, ce n'est pas le moment d'amender la Constitution

RFI, 03.05.18 La très puissante Eglise catholique du Burundi s'invite dans le débat sur le référendum constitutionnel prévu dans deux semaines au Burundi et qui devrait permettre au président Pierre Nkurunziza de rester au pouvoir jusqu'en 2034, et alors que débute la campagne officielle de deux semaines.

Absence de solution à la crise que traverse ce pays depuis trois ans, climat de peur généralisée, la Conférence des évêques catholiques du Burundi juge que ce n'était pas le bon moment pour amender en profondeur le texte fondateur. Elle estime en outre que ce projet de révision de la Constitution n'a pas tenu compte de l'article 299 de la Constitution actuelle car il ne vient pas unir les Burundais. « Cet article stipule principalement qu'aucune procédure de révision ne peut être retenue si elle porte atteinte à l'unité nationale, à la cohésion du peuple burundais ou à la réconciliation, explique le président de cette conférence, Mgr Joachin Ntahondereye. Selon ce que nous constatons, au lieu d'unir les Burundais, le travail qui a été fait et le projet de Constitution qui en est issu semble avoir exacerbé les désaccords. A notre avis, comme nous l'avons déjà exprimé, le moment n'était pas opportun pour amender la Constitution de manière profonde. Mais étant donné que dans la voie démocratique que notre pays a empruntée, le vote a le dernier mot sur les questions, il ne reste plus qu'à souhaiter que le référendum se fasse dans la paix et dans la liberté et que sans pression aucune les Burundais votent librement oui ou non. »

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});